

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil d'Administration de la Régie autonome

**du Conservatoire à Rayonnement Régional MAURICE RAVEL**

Siège : 29 cours du comte de Cabarrus – 64100 BAYONNE

## SEANCE DU 4 AVRIL 2023

**PRESENTS** : M. CURUTCHARRY, Président ; Mmes CASTEL 1<sup>ère</sup> Vice-présidente, ECHEVERRIA 2<sup>ème</sup> Vice-présidente, BUTORI, LASSERRE, PINATEL ; MM. ETCHEVERRY, IBARBOURE, KORDIAN, MATON

**EXCUSÉS** : MM. ALDANA-DOUAT, BROUCARET

**POUVOIRS** : M. ALDANA-DOUAT à M. ETCHEVERRY, M. BROUCARET à M. CURUTCHARRY

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme ECHEVERRIA

### O/J N° 6 – PERSONNEL : MODIFICATION TABLEAU DES EFFECTIFS

Monsieur CURUTCHARRY présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment les articles R.2313-3 et L.2313-1

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

---

*Fait et délibéré en séances les jours, mois et an que dessus, et le présent extrait certifié conforme au registre.*

Le Président,  
Anton CURUTCHARRY



Considérant l'évolution des carrières et les besoins du Conservatoire Maurice RAVEL,

Le Conseil d'Administration décide :

A compter du **1<sup>er</sup> avril 2023**, les modifications du tableau des effectifs sont les suivantes :

Création :

- *Un poste de professeur d'enseignement artistique hors classe à temps complet (Chargé de Direction)*

DONT ACTE